



La directrice de l'École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE),

VU l'avis du comité technique de l'Université Gustave Eiffel en date du 1^{er} octobre 2021,

VU l'avis positif du COPIL du Laboratoire d'ingénierie Circulation et Transports (LICIT) du 2 novembre 2021,

VU l'avis du conseil scientifique du 05 novembre 2021 favorable à la modification du périmètre du Laboratoire d'ingénierie Circulation et Transports (LICIT) qui devient à compter du 1^{er} janvier 2022 le Laboratoire d'ingénierie Circulation et Transports – Eco-gestion des systèmes énergétiques pour les transports (LICIT-ECO7)

DECIDE

Art. 1er. – Monsieur Ludovic LECLERCQ est nommé Directeur de l'UMR LICIT-ECO7 à compter du 1^{er} janvier 2022. Il a la charge de la responsabilité de cette UMR implantée sur le site de l'ENTPE.

Art. 2. – La fonction de Directeur adjoint de l'UMR LICIT-ECO7 est assurée par Monsieur Serge PELISSIER.

Art. 3. – La secrétaire générale est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Vaulx-en-Velin, le 20 décembre 2021

La directrice,

Cécile DELOLME